NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Vingt-cinquième session

DOCUMENTS OFFICIELS

1016e séance

Lundi 28 avril 1958, à 14 h. 50

NEW-YORK

SOMMAIRE

Page

Point 5 de l'ordre du jour:
Développement économique des pays sous-développés (suite)
Ressources hydrauliques (suite) 87

Président: M. George DAVIDSON (Canada).

Présents:

Les représentants des Etats suivants: Brésil, Canada, Chili, Chine, Costa-Rica, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Mexique, Pakistan, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats suivants: Albanie, Argentine, Bulgarie, Espagne, Iran, Irlande, Nouvelle-Zélande, Philippines, Roumanie, Tchécoslovaquie.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes: Organisation internationale du Travail, Organisation mondiale de la santé, Organisation météorologique mondiale.

Le représentant de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Développement économique des pays sous-développés (suite)

RESSOURCES HYDRAULIQUES (E/3058, E/3066, E/3070, E/3071) [suite]

1. M. PSCOLKA (Tchécoslovaquie) dit que la Tchécoslovaquie, pays très industrialisé, s'intéresse au premier chef à la mise en valeur de l'ensemble de ses réserves d'énergie hydro-électrique pour compléter la production de ses centrales thermiques et économiser ainsi la houille, qui joue un rôle de plus en plus important en tant que matière première de l'industrie chimique. Si les centrales thermiques fournissent encore 85 pour 100 environ de la production totale, on enregistre de grands progrès dans la construction de centrales hydro-électriques. M. Pscolka cite des chiffres qui montrent dans quelle mesure la capacité des réservoirs et la production d'énergie hydro-électrique ont augmenté depuis la guerre. Son gouvernement s'intéresse beaucoup à un grand projet d'aménagement du Danube qu'il étudie depuis plusieurs années avec des pays voisins.

2. La Tchécoslovaquie s'intéresse également à d'autres aspects du problème des ressources hydrauliques tels que l'irrigation, l'asséchement et la lutte contre les inondations. D'immenses possibilités s'ouvrent dans ces domaines à la coopération économique et technique internationale. Le représentant de la Tchécoslovaquie tient à souligner combien son gouvernement s'intéresse à la solution pratique des problèmes d'aménagement des ressources hydrauliques sur le plan international et combien il est désireux d'y apporter sa contribution. Pays exportateur d'équipement et de matériel lourd, la Tchécoslovaquie connaît les besoins particuliers des pays en cours de développement qui désirent obtenir les biens d'investissement sans lesquels il n'est généralement pas possible d'utiliser efficacement les ressources hydrauliques. Elle apprécie pleinement l'œuvre accomplie par les commissions économiques régionales et, en particulier, celle de la Commission économique pour l'Europe. M. Pscolka espère que l'expérience accumulée par les commissions économiques régionales sera utilisée dans toute la mesure du possible pour des projets importants tels que les projets d'aménagement du bassin du Mékong ou du Danube, qui offrent à l'action internationale l'occasion de produire des résultats spectaculaires.

3. Le Gouvernement tchécoslovaque a pu contribuer utilement, par l'intermédiaire de l'Administration de l'assistance technique (AAT), au développement de la coopération internationale dans le domaine des ressources hydrauliques. En 1956, un groupe d'experts asiatiques de l'énergie s'est rendu en Tchécoslovaquie sous les auspices de l'AAT et de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient et un cycle d'étude international consacré à la lutte contre les inondations, à l'asséchement et à l'irrigation sera bientôt organisé en Tchécoslovaquie. Des spécialistes de 20 pays y participeront.

4. Les documents soumis au Conseil sont très utiles et très instructifs, et les universités et instituts de recherche tchécoslovaques les étudieront de manière approfondie.

5. M. DE ALMEIDA (Brésil) dit que le Brésil, qui a peu d'autres sources d'énergie, fait de grands efforts en vue de développer son potentiel hydro-électrique. En 1961, la puissance installée sera le double de celle de 1951 et d'autres travaux sont déjà commencés. Une des caractéristiques de ces travaux est la forte augmentation de la puissance des centrales, qui diminuera le prix de revient du kilowatt et entraînera une amélioration considérable dans la navigation, l'irrigation et l'utilisation de l'eau en général. La puissance déjà installée pourra être mieux employée en raison de la régularité plus grande du débit des cours d'eau à diverses périodes de l'année. Deux nouvelles centrales, celles de Tres Marias et de Furnas, sont tout particulièrement importantes.

6. Un des problèmes qui se posent au Brésil est que, si le pays dispose d'abondantes ressources hydrauliques, elles sont mal réparties. Il y a trop d'eau dans le bassin de l'Amazone, mais il n'y en a pas assez dans le Nord-Est, où la sécheresse contraint périodiquement des centaines de milliers de personnes à abandonner leurs terres. Enfin, un problème de génie civil se pose dans le Sud, où les rivières coulent de la

côte vers l'intérieur et où il faut pomper une partie des eaux d'amont pour les diriger vers la mer.

7. La délégation brésilienne a été frappée du volume et de la qualité du travail accompli par l'Organisation des Nations Unies. L'aménagement des ressources hydrauliques demande une coopération accrue sur le plan international et le Gouvernement brésilien appuie la proposition tendant à confier à l'Organisation météorologique mondiale certains des travaux fondamentaux dans le domaine de l'hydrologie. La déclaration du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la séance précédente est tout à fait pertinente. Il est certain que les travaux d'irrigation entraîneront un risque d'extension du paludisme et de la bilharziose; c'est pourquoi il convient de faire appel à la coopération de l'OMS et d'autres institutions spécialisées.

8. Le PRESIDENT annonce que la discussion générale sur les ressources hydrauliques est close et que, si personne ne demande la parole, la question sera renvoyée au Comité économique pour qu'il l'examine en détail.

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 15 h. 15.

Litho. in U.N. 10175-June 1958-775